

# Parcours

D'un **Juif en Dordogne**

pendant **la 2<sup>nde</sup> Guerre mondiale**

Lycée  
(1<sup>ère</sup> STMG)

CONTRE LA  
DEPORTATION  
DE LA  
CLASSE 43 !!

Dossier pédagogique

M 2694



# Une France vaincue

## Rappel du contexte



Au cours des mois de mai et de juin 1940, en quelques semaines, l'armée française est vaincue. La France est occupée par les armées allemandes.

Le 14 juin 1940, le drapeau nazi flotte dans les rues de Paris.



Face à l'avancée des troupes nazies, plusieurs millions de personnes fuient en désordre sur les routes de France : c'est l'exode.



Un nouveau gouvernement est formé dirigé par le Maréchal Pétain

Il demande l'armistice (c'est-à-dire la fin des combats) qui est signé le 22 juin 1940. La débâcle militaire et morale est complète.

C'est un nouveau régime, l'Etat français qui gouverne désormais le pays.

# L'Etat français en Dordogne.



Détails du passage de la ligne de démarcation en Dordogne.

1 Fi France 052

1. Quelle est la signification du figuré linéaire apposé sur la carte ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

2. Quelles en sont les conséquences pour le département de la Dordogne ? \_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

1° Division- 1° Bureau

LE PREFET DE LA DORDOGNE,

600  
100  
700

Vu la loi du 9 Août 1849 sur l'état de siège, modifiée par la loi du 14 Septembre 1941;

Vu l'article 99 de la loi du 5 Avril 1884;

Vu la loi du 11 Juillet 1938 sur l'organisation de la Nation en temps de guerre;

Vu le décret du 1er septembre 1939 déclarant l'état de siège sur tout le territoire français;

Vu le décret du 14 Septembre 1941, déléguant à l'autorité civile les pouvoirs exceptionnels de police conférés à l'autorité militaire par les articles 7 et 9 de la loi du 9 Août 1849 sur l'état de siège;

Vu la circulaire N° 298 Pol.II.Circ. en date du 7 Juillet 1943 de M. le Chef du Gouvernement, Ministre Secrétaire d'Etat à l'Intérieur;

A R R E T E ;

Article Premier.- Les bals publics sont et demeurent interdits ~~sur tout le territoire du département de la Dordogne~~, sur tout le territoire du département de la Dordogne;

Article 2.- Sont considérés comme bals ou dancings publics, tous les bals même organisés dans des propriétés privées, si le public y est admis;

Article 3.- Toute infraction aux prescriptions qui précèdent sera poursuivie conformément aux dispositions de l'article 471, paragraphe 15, du Code Pénal.

Si le bal a été donné dans un établissement tel que débit de boissons, café, hôtel, restaurant, salle de spectacles ou tout autre local ouvert au public, la fermeture temporaire de l'établissement pourra être prononcée par arrêté préfectoral, sans préjudice des sanctions pénales à intervenir <sup>20 jours</sup>

Article 4.- M. le Secrétaire Général de la Préfecture, MM. les Sous-Préfets, Maires, Commissaires de Police Nationale, Commandant de Gendarmerie et tous Officiers de Police Judiciaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans toutes les communes du département et inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à PERIGUEUX, le 26 Juillet 1943

LE PREFET,

AD24 1W102

3. Quelle interdiction est mentionnée dans le document ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

4. A partir de ce document, comme pouvez-vous qualifier le nouveau régime politique en place en France ? \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

# Léon Lichtenberg



AD 24 14J37

Léon Lichtenberg est né en Pologne en 1925. Sa famille poussée par l'antisémitisme, émigre en France.

Ils arrivent à Paris en 1928.

En 1936, ils s'installent à Périgueux où vit déjà un oncle. Les parents de Léon y sont commerçants.

**Son adolescence se passe en Dordogne, sous l'Etat français, entre politique antisémite et engagement dans la Résistance.**

1. Ecoutez le premier extrait du témoignage de Léon Lichtenberg. Comment se passe l'intégration de sa famille en France ? Choisissez un exemple précis. \_

-----  
-----  
-----

2. Pourquoi ses parents ont-ils choisi la France comme lieu de résidence ? \_ \_ \_

-----  
-----  
-----

3. Quelles conséquences de la guerre met en lumière le deuxième extrait de témoignage ? \_ \_ \_ \_ \_

-----  
-----  
-----

## La gradation des mesures contre Léon et sa famille

Document 3

Préfecture de la Dordogne

RECENSEMENT DES ETRANGERS AU 31 DECEMBRE 1940

\*\*\*\*\*

Etat N° 3

Etat nominatif des Etrangers résident dans la commune

ARCHIVES DU DEPARTEMENT DE LA DORDOGNE

NOMS & PRÉNOMS	NATIONALITE	CONFESSION	Nature du titre de séjour dont est titulaire l'étranger	Durée de validité du titre	PROFESSION	L'étranger peut-il par ses propres moyens subvenir à ses besoins	Nombre d'enfants de moins de 15 ans	Date d'arrivée dans la commune
LICHTENBERG née LONDON Fejga	Polonaise	Israélite	Carte N.T.	14/11/41	S.P.	Non allocataire		4/9/39
LICHTENBERG Géral	id°	id°	Carte T.I.	29/4/41	Ex-vendeur	id°		27/8/40
LICHTENBERG Herzco	id°	id°	Carte N.S.	31/12/41	Commarç.	id°		31/7/38
LICHTENBERG Leib	id°	id°	Carte N.T.	26/2/43	Ecolier	id°		29/6/38
LICHTENBERG née MARCUSFELD Sarah	id°	id°	Carte N.S.	20/2/42	Commarç.	id°		id°
LIEBERMANN Léon	Britannique	Sans rel.	Récépissé	11/2/41	id°	Allocataire		1/8/40
LIEBSCHER Albert Kurt	Allemande	Protestante	Carte T.I.	7/7/42	Souffleur Sp.	Non allocataire		9/10/40
LIEFOOGHE Elodia	Belge	Catholique	id°	31/12/42	Couturière	id°		21/4/18
LIEFOOGHE née VERDRUY Eugénie	id°	id°	Récépissé	id°	S.P.	id°		id°
LIEBMAN née GUGENHEIM Erna	Allemande	Israélite	Permis de s.	1/2/41	S.P.	id°		22/8/40
LILIENTHAL Chana née SCHENWOLD	Polonaise	id°	Carte N.S.	31/12/41	S.P.	id°		13/6/40
LILLA née BUCHER Constance	Suisse	Catholique	Carte T.I.	31/12/42	Femme de ménage	id°		1927
LILLA René Fernand	id°	id°	Carte N.T.	28/11/42	Ecolier	id°		id°
LINDENHEIM Louis	Allemande	Israélite	Récépissé	3/1/41	S.P.	Allocataire		Juil.40
LIPPER Judith	id°	id°	Carte T.I.	28/4/41	Gouvernante	id°		1/8/40
LIPSZYC dit LIPSCHUTZ Abram	Polonais	id°	Carte art.	31/12/42	Relieur	id°		Sept.39
LIPSZYC dit LIPSCHUTZ Aron Joseph	Apatride	id°	Carte T.I.	28/11/42	Papetier	Non allocataire		id°
LIPSZYC Chaïm Israël	Polonaise	id°	Carte art.	31/12/42	Tailleur	id°		31/5/40
LIPSZYC née LISZYC Estéra Rucla	id°	id°	Carte N.S.	id°	S.P.	Allocataire		Sept.39
LIPSZYC Hena	id°	id°	id°	11/10/43	S.P.	Non allocataire		31/5/40
LIPSZYC née GOLDBERG Zlata	id°	id°	id°	31/12/42	S.P.	id°		id°

AD24 42W3

Document 4

### II. - LISTE DES ELEVES ETRANGERS FREQUENTANT DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES MAIS DONT LES PARENTS NE SERAIENT PAS ALLOCATAIRES.

NOMS et Prénoms	Age	Nationalité	Confession	Adresse des Parents	Nombre de personnes composant la famille	Allocations perçues	Observations
LICHTENBERG Léon	16 A.	Polonais	?	8 Av. Daumesnil - Périgueux	?	?	Lycée de Périgueux
CYRYCK Félicien	17 A.	id°	?	Cornille près PÉRIGUEUX	?	non allocataire	id°
LEWI Marcel	14 A.	id°	?	22 Rue Alsace Lorraine - PÉRIGUEUX	?	?	id°
ROSENTHAL Werner	13 A.	Apatride	?	La Rampe St Astier	Quatre	non allocataire	id°
KAMAN Boris Louis	15 A.	Belge	Juive	BASTILLAC	Trois	non allocataire	id°
KAMINER Robert	14 A.	Belge	?	AGONAC	Six	id°	id°
KAMINER Jean	11 A.	id°	?	D°	six	id°	id°
KOJICUS Michel	14 A.	Roumain	?	Chamay Frachet			

AD24 1W492

Ministère de l'Intérieur

Bureau du Personnel

DECLARATION

en vue de l'application de la loi du 3  
octobre 1940 sur le statut des juifs

(A retourner au bureau du Personnel)

Nom du déclarant :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Grade ou emploi :

Domicile :

- |  |  |     |
|--|--|-----|
| Ascendants<br>dans<br>la ligne<br>paternelle | { Votre grand-père dans la ligne paternelle<br>(est-il ou était-il de race juive ?     | (1) |
|  | { Votre grand-mère dans la ligne paternelle<br>(est-elle ou était-elle de race juive ? | (1) |
| Ascendants<br>dans<br>la ligne<br>maternelle | { Votre grand-père dans la ligne maternelle<br>(est-il ou était-il de race juive ?     | (1) |
|  | { Votre grand-mère dans la ligne maternelle<br>(est-elle ou était-elle de race juive ? | (1) |
| Conjoint                                     | ( Votre conjoint est-il juif ?   | (1) |

Pouvez-vous prévaloir de l'article 3 de la loi  
du 3 octobre 1940 en excipant d'une des conditions suivantes :

- |   |     |
|---|-----|
| 1 <sup>o</sup> .. Êtes-vous titulaire de la carte du<br>combattant 1914-1918                                    | (1) |
| 2 <sup>o</sup> .. avez-vous été cité au cours de la<br>campagne 1914-1918 ?                                     | (1) |
| 3 <sup>o</sup> .. avez-vous été cité à l'ordre du jour<br>au cours de la campagne 1939-1940                     | (1) |
| 4 <sup>o</sup> .. Êtes-vous décoré de la Légion d'Honneur<br>à titre militaire ou de la Médaille<br>militaire ? | (1) |

Fait à                      le

SOUS LA FOI DU SERMENT  
le Déclarant :

(1) répondre par oui ou par non

NOTA .. Toute fausse déclaration entraînera la déchéance des  
droits ou du paiement du traitement.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

ÉTAT FRANÇAIS

Police des Questions  
Juives

LIMOGES, le 4 Avril 1942.

Direction Régionale

Rapport N° 266

Affaire: LICHTENBERG Eresko

Inspecteur BRASSEM

Lieu : 49 rue du Président Wilson, PERIGUEUXOrigine: M. le Chef de la P.Q.J. LIMOGESR A P P O R T

OBJET: renseignements sur l'intéressé et sur le fonds de commerce qu'il exploite.

ENQUÊTE : L I C H T E N B E R G Hérézko, né le 21 août 1892 à CIECHANOWICE (Pologne), de Mordko et de Feyga LONDON, juif recensé, de nationalité polonaise.

Entré en France le 21 Juillet 1928, détenteur du récépissé N° 0014, délivré le 11 décembre 1941, par le Commissariat de Police de PERIGUEUX, valable jusqu'au 31 Mars 1942, validité prorogée jusqu'au 30 Juin de la même année. Non allocataire.

S'est présenté le 19 septembre 1939 au Recrutement de PERIGUEUX, mais a été déclaré inapte à la visite.

Profession: commerçant, domicilié à PERIGUEUX, 8 Avenue Daumesnil.

Marié à : M A R K U S F E L D Sarah, née en 1895 à SIEDLCE (Pologne), de Joseph et de Jaspa CEREONIA, recensée comme juive, de nationalité polonaise.

Entrée en France en 1928, titulaire du récépissé de carte identité étranger N° 0010, délivré le 16 Janvier 1942, par le Commissariat de Police de PERIGUEUX, Marchande ambulante en bonneterie.

Trois enfants sont issus de ce mariage :

1°- Chawwa, née le 7 mars 1920 à SIEDLCE (Pologne), juive recensée, de nationalité polonaise, entrée en France en 1928, carte identité étranger non salarié N° 34, CE 08261, délivrée le 2 mai 1935, par la Préfecture de la Seine, renouvelable du 7 mars 1940 au 7 mars 1943, le 18 Avril 1940 par la Préfecture de la Dordogne, valable du 7 mars 1940 au 7 mars 1943.

2°- Gécel, né le 29 août 1921 à SIEDLCE (Pologne), juif recensé, de nationalité polonaise, entré en France en 1928. Carte identité étranger travailleur industriel N° 36 CA 50707, délivrée le 2 mai 1941, valable jusqu'au 29 Avril 1944 (Préfecture de la Dordogne).

Engagé volontaire à l'Intendance Militaire de PERIGUEUX, incorporé au groupement des bataillons de pionniers E.V.E. le 6 mai 1940 démobilisé le 27 août 1940.

.../...

Profession: vendeur décorateur, domicilié à PERIGUEUX, 19, rue Pierre Magne.

3°- Leib, né le 26 Février 1925 à SIEDLCE (Pologne), juif recensé, de nationalité polonaise, entré en France en 1928. Carte identité étranger non travailleur N° 40 CS 08588, délivrée le 4 décembre 1940 par la Préfecture de la Dordogne, valable du 26 Février 1940 au 26 Février 1943.

Mme LICHTENBERG Feyga, née L O N D O N (mère de M. LICHTENBERG née en 1868 à CIECHANOWICE (Pologne), recensée comme juive, de nationalité polonaise, titulaire du récépissé de carte identité N° 0001 délivré le 13 novembre 1941 par le Commissariat de Police de PERIGUEUX valable jusqu'au 14 Février 1942, validité protégée jusqu'au 14 mai 1942.

-----  
Erezko LICHTENBERG, exploitait à CIEDLCE (Pologne), un commerce de textiles.

Le 21 Juillet 1928, il entra en France avec sa famille et venait habiter PARIS, 41 rue Vieille du Temple; 4 jours après, il obtenait de la Préfecture de Police K'xxxxx de PARIS, l'autorisation d'exploiter un commerce de marchand forain (registre 7.500, feuille 100).

Le 13 décembre 1928, il venait habiter PERIGUEUX, où il exerça sa profession de marchand forain en bonneterie, jusqu'en septembre 1938.

Le 20 Septembre 1938, il ouvrit, 49, rue du Président Wilson, un commerce de bonneterie-lainages, sous la raison sociale "TOUTE LA MODE", immatriculé au Registre du Commerce de PERIGUEUX, le 19 septembre de la même année.

LICHTENBERG possédait le 30 Juin 1941, un stock de marchandises évalué à 374.455 Frs. Son chiffre d'affaires pour l'année 1941 est d'environ 300.000 Frs.

Sarah LICHTENBERG exploite de son côté, un commerce de marchand forain en confections, tricots, depuis le 20 Février 1934, immatriculé le 24 Février 1940, sous le N° 9873, au Registre du Commerce de PERIGUEUX. Le 30 Juin 1941 elle a fait une déclaration de stock de 60.000 Frs; son chiffre d'affaires pour l'année écoulée, s'est élevé à 89.350 Frs.

signé : P. BRASSEM

-----  
C O N C L U S I O N S

du Chef de la Police des Questions Juives,  
Délégué pour la Région de Limoges

-----  
De l'exposé ci-dessus, il ressort :

Que LICHTENBERG Erezko et son épouse MARKUSFELD Sarah, sont juifs et étrangers, et qu'ils exploitent séparément un commerce.

En conséquence, je demande :

1°- à Monsieur le Directeur Régional du Service de l'Aryanisation Economique de LIMOGES, la nomination d'un administrateur provisoire pour ces deux affaires, pour fermeture et radiation du R.C. de PERIGUEUX.

2°- à Monsieur le Préfet de la Dordogne, de vouloir bien inscrire LICHTENBERG et toute sa famille, en vue de leur assigner une résidence surveillée, dès qu'un administrateur provisoire sera nommé.

Chef de la Police des Questions juives  
Délégué pour la Région de LIMOGES

J. ANTIGNAC

COPIE TELEGRAMME OFFICIEL

PREFET REGIONAL LIMOGES A PREFET PERIGUEUX DORDOGNE

I28 OFF DE LIMOGES 687 I00/99 23 1900 00063

~~XXXXXXXXXXXX~~

Suivant instructions Ministérielles vous prie  
 préparer pour Mercredi 24 FEVRIER ramassage d'Israélites  
 étrangers contingent égal à celui du ramassage du 24. Mêmes  
 dispositions devront être envisagées. Si nombre célibataires  
 insuffisant désigner Chefs ménages sans enfants puis Chefs  
 ménages avec enfants. Intéressés devront être amenés  
 VINGT CINQ FEVRIER début après-midi. 1815/22/2.

PERIGUEUX, le 23 FEVRIER 1943.

COPIE COMFORME transmise pour exécution à  
 Monsieur le Chef de la 1ère Division.

P. LE PREFET :  
 Le Chef de Cabinet ,

*R. vendi. 7*

Noms et prénoms	Date et lieu de naissance	Adresse	Natio-Situat. : nationalité de fem.
BENSINGER Herbert	29/10/10 Strasbourg	PERIGUEUX All. 6 r. des Chalets	All. Célib.
MEYER Ernest	24/1/1903 Dusseldorf	34 r. P.L. Courrier "A.C."	Marié
OCH Hans	25/9/19 Gemaheim	8 av. de la Gare	Célib.
STERN Adolphe	3/2/96 Gilsberg	8 R. Ch. de l'Hôpital	Célib.
TEIBER Robert	31/6/08 Saarbruech	17 Pl. de la Vierge	Célib.
AMUTH Jacob	39/6/10 Baranow	Le Haills	Marié
CZERKIEWICZ Benjamin	23/4/18 Varsovie	20 r. Limogeanne Polon.	Célibat.
WEISSEN Morès	22/12/08 Dobromil	24 r. Sébastopol	Célibat.
GERBER Majer	3/1/25 Msciska	17 Bd G. Saumandé	Célibat.
GICHT Iejzor	3/11/25 Varsovie	5 r. de l'H armonie "	Célibat.
GRUNBERG Sigmond	16/1/31 Budapest	40 r. Louis Mie	Célibat.
KIBEL Abram	4/6/06 Turek	28 bis r. Bérange "	Célibat.
HOCHMANN Maurice	20/11/20 Bad Herzfeld	69 r. d'Angoulême "	Célibat.
KASTEN Léon	8/3/07 Podwoleczynska	3 r. Port de Gram "	Célibat.
LICHTENBERG Leib	26/3/25 Sielce	6 r. de la Cité "	Célibat.
SCHAPIRA Max	21/1/11 Kninik	8 Av. Daumeshil "	Célibat.
SCHULDENFRI Baruch	21/11/03 Bobova	Périgueux "	Célibat.
SZUL David	2/2/25 Turek	" "	Célibat.
TATAROWSKI Abraham	27/7/99 Iozk	" "	Célibat.
WERNER Isaac	18/1/15 Nowy-Saxz	" "	Célibat.
ZINGER Vahaim	8/11/24 Przemysl	" "	Célibat.
BOCK Judas	1/7/23 Tarnobrzeg	2 Pl. Nolle Halle Apatr.	Célibat.
GOLDFEDER Srul	14/8/16 Siedlce	85 Bd Petit Chage "	Marié
ROSENTHAL Maurice	28/11/03 Varsovie	2 Imp. Niveau	Célibat.
DAFNER Schlama	18/9/92 Wolbrow	Notre-Dame-de-Sanilhac	Polon. Célibat.

Document 9 : Les chiffres de la déportation et des exécutions en Dordogne.

« Selon nos estimations, et considérant les derniers chiffres de l'Anacr, la répartition des victimes serait la suivante : 1412 victimes non-luives et 1186 à 1196 Israélites, soit au total 2598 victimes, au minimum, en Dordogne.

Reviriego (B), Les Juifs en Dordogne, 1939-45, Editions Fanlac.

4. Lisez attentivement les documents (page 7 à page 11). N’hésitez pas à surligner tous les éléments qui font écho aux mesures prises vis-à-vis de la famille Lichtenberg.
  
5. Complétez le tableau suivant à partir des informations prises dans les documents.

Documents	Date	Type de mesure	Description
Document 3	----- ----- -----	----- ----- -----	----- ----- ----- -----
Document 4	----- ----- -----	----- ----- -----	----- ----- ----- -----
Document 5	----- ----- -----	----- ----- -----	----- ----- ----- -----
Document 6	----- ----- -----	----- ----- -----	----- ----- ----- -----
Documents 7 et 8	----- ----- -----	----- ----- -----	----- ----- ----- -----

## Le choix de la Résistance

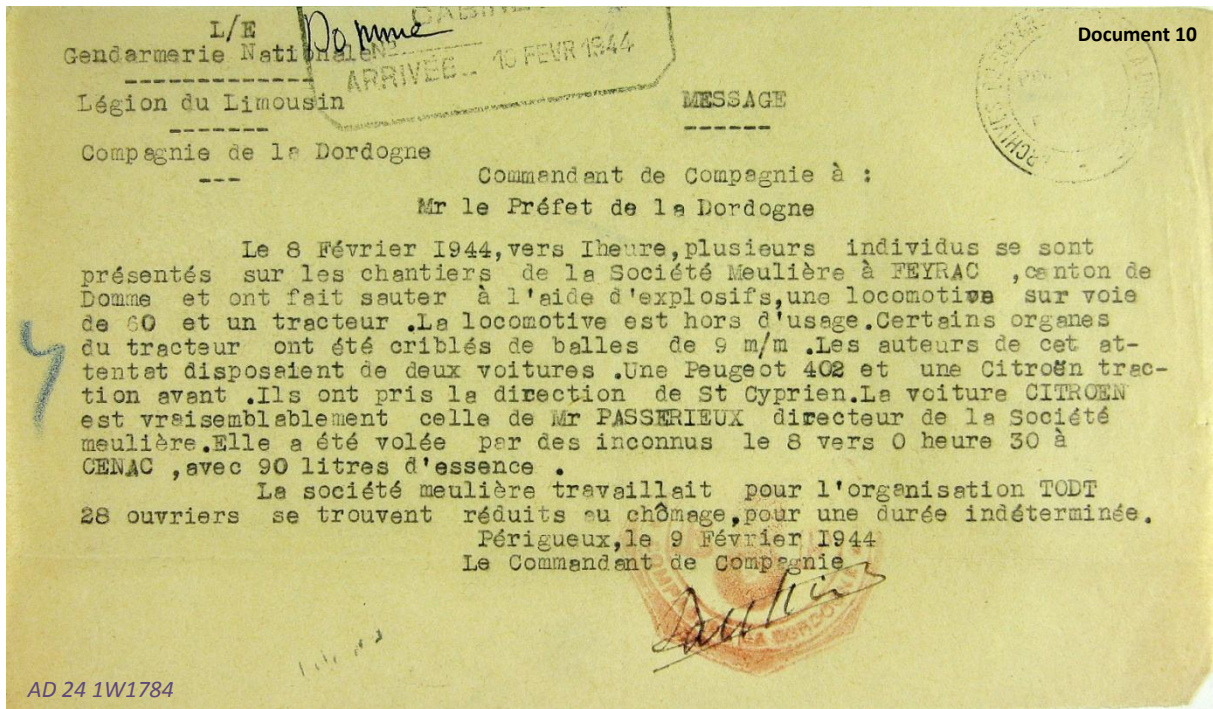
AD 24 14J37



6. Ecoutez le nouvel extrait du témoignage de Léon Lichtenberg. Dans quel lieu Léon Lichtenberg se familiarise avec les idées de la Résistance ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7. Quelles précautions sont nécessaires selon lui ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Léon Lichtenberg prend part, dès juin 1943, à plusieurs groupes de résistants (maquis de l'Armée secrète, groupes de FTP-MOI).



8. Quelles actions sont menées par le groupe de résistants dont fait partie Léon Lichtenberg ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

9. Quel est l'objectif de ce type d'action ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

REPUBLIQUE FRANCAISE

UNION DEPARTEMENTALE  
des  
ANCIENS DE LA RESISTANCE

## BULLETIN D'ADHESION

LA DORDOGNE



NOM LICHTEBERG

Prénoms Léon

Nom de guerre PHIL

Date et lieu de naissance Le 26/2/1925 à Sciedlice (Pologne)

Profession Etudiant

Domicile 8, Av. Daumesnil Périgueux

Situation de famille Célibataire

Date d'entrée à la résistance 8 janvier 1944

Groupement Au maquis ROLAND près de Vergt

Grade F.F.I. Lieutenant au 108ème RI Bataillon SOLEIL

Premier parrain connu Commandant SOLEIL

Deuxième parrain connu Commandant LECOEUR

Biographie sur la résistance du Candidat

Janv. 44: Maquis ROLAND  
 Fév. : Entré aux F.T.P.M.O.I. Brigade CARLOS  
 Juil. : Région F.T.P.F. Ct LECOEUR  
 Aout : Service S.O.P. Ct DOUBLE-METRE Date: Le 14 Février 1945  
 Sept. : Entré au 4ème Rgt. Soleil  
 Lt commandant de Cie sur le front de  
 La Rochelle

Signature:

Démobilisé le 22 Janv. 1945 comme Polonais

AD24 14/37

PÉRIGUEUX, le 16 Novembre 1943.

P/Lo.

N° 5943

N O T E

- - - - -

- - - - -

- - - - -

OBJET: a/s de la présence de réfractaires dans la région de Domme (Dordogne)

SOURCE: Directe et gendarmerie de Périgueux.

De source sûre, on signale la présence, dans la région de Domme (Dordogne) d'un groupe d'une trentaine de terroristes, tous de nationalité espagnole.

Les intéressés seraient armés, au moins de pistolet automatique, mais peuvent disposer d'armes plus puissantes.

Leur présence en ce lieu paraît être en corrélation avec l'attentat de la voiture postale Terrasson-Sarlac du 23 Octobre 1943.

Les renseignements complémentaires recueillis, en collaboration avec la gendarmerie permettent de situer approximativement le lieu de stationnement de ce groupe.

Il se trouverait entre le hameau de Turnac (commune de Domme) et Groléjac, d'une part, et la Dordogne et le chemin départemental n° 50, d'autre part).

La région comprise dans ce quadrilatère est excessivement boisée et les terroristes ont été aperçus, il y a quelques jours, s'y dirigeant après avoir quitté le chemin départemental n° 50.

DESTINATAIRES: A titre de compte rendu

M. le PREFET DE LA DORDOGNE

M. le DIRECTEUR des Renseignements

Généraux à Vichy.

M. le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE

Chef du Service Régional des Renseignements Généraux à Limoges.

10. En vous aidant des documents 11 et 12, montrez que l'engagement de Léon Lichtenberg dans la Résistance est synonyme de clandestinité et de menaces permanentes. \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**LES ATROCITES ALLEMANDES**

**UN AVERTISSEMENT SOLENNEL SIGNÉ CHURCHILL,  
TRUMAN ET STALINE SERA ENVOYÉ AU REICH.**

Londres — A la Chambre des Communes, M. Churchill a déclaré que huit membres de la Chambre des Communes et deux membres de la Chambre des Lords allaient se rendre au G. Q. G. du général Eisenhower pour contrôler les actes de barbarie découverts lors de la libération des camps de concentration.

Dans un message adressé à M. Churchill, le général Eisenhower a déclaré que ce que les armées alliées avaient découvert, notamment à Weimar, dépassait tout ce qu'on avait pu imaginer.

La presse britannique publie les photographies officielles prises dans le camp de Buchenwald, près de Weimar. Sur

80.000 prisonniers qui s'y trouvaient, 21.000 ont été délivrés. Grâce aux dossiers du commandant du camp, on connaît le nombre des victimes. Elles ont été de 6.497 en janvier, 5.694 en février, 5.479 en mars et de 915 pendant les dix premiers jours d'avril.

M. Churchill a annoncé qu'un avertissement solennel portant sa signature, celle du président Truman et du maréchal Staline, allait être envoyé aux Allemands, dans lequel on leur fera savoir clairement que la responsabilité des atrocités incombe non seulement aux chefs reconnus comme criminels, mais aussi aux subordonnés qui ont exécuté les ordres.

11. Ecoutez le dernier extrait du témoignage de Léon Lichtenberg. Quels sentiments livre-t-il sur l'univers concentrationnaire ? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_